

Préserver et encourager la biodiversité sur notre territoire : des nurseries artificielles installées dans le port de Rouen

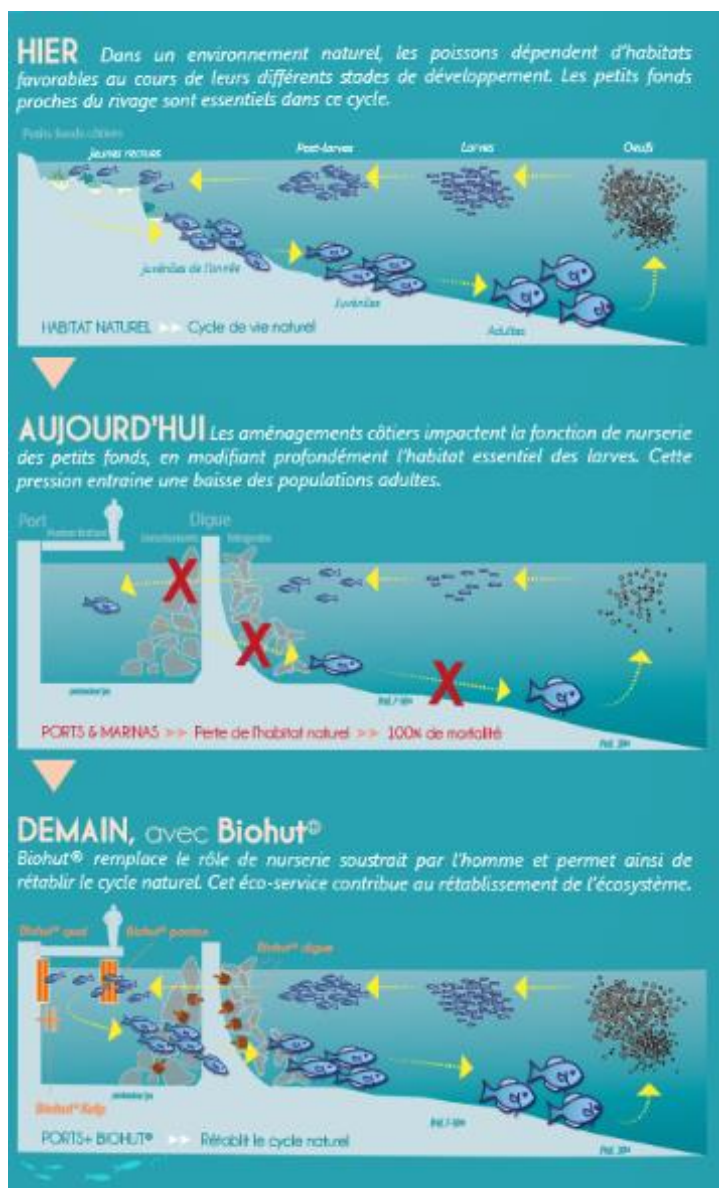
La Métropole Rouen Normandie, dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité, a fait appel à la société Ecocean pour installer 20 nurseries artificielles appelées « Biohut® » sous les pontons du Port de Plaisance de Rouen. Il s'agit d'habitats artificiels métalliques qui permettent de fournir des espaces de nourriture, de reproduction et de protection des juvéniles, pour les poissons de la Seine qui ne trouvent plus les habitats nécessaires du fait de la présence de berges artificialisées.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Maire de Rouen, Charlotte Goujon, Vice-présidente en charge de la transition écologique, santé, sécurité sanitaire et industrielle, et Hugo Langlois, Conseiller Métropolitain Délégué à l'Axe Seine et à la biodiversité : « Préserver et rétablir la biodiversité sur notre territoire est une de nos priorités. Nous sommes fiers d'y accueillir cette innovation qui va permettre, à défaut de pouvoir renaturer ces berges, d'offrir certaines fonctionnalités écologiques nécessaires au maintien ou au développement de la biodiversité aquatique (flore et faune) dans le port de Rouen. Cette expérimentation nous permettra d'assurer un suivi écologique des sites aménagés, pour en mesurer l'efficacité, afin de prévoir un éventuel déploiement sur d'autres sites métropolitains ou de l'Axe Seine soumis aux mêmes contraintes de marnage et batillage. Innover, analyser, tester des solutions : c'est le rôle d'une Métropole et nous sommes au rendez-vous. »

Dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité, la Métropole Rouen Normandie a mis en place une Charte de la Biodiversité, outil de concertation et d'animations réunissant tous les partenaires impliqués et engagés sur le territoire métropolitain dans des actions en faveur de la biodiversité. La fiche actions « Préserver et gérer les cours d'eau » prévoit notamment : d'expérimenter et déployer une végétalisation artificielle des berges "radeaux végétalisés"/gabions immergés » ... **La Métropole a donc lancé un marché pour la mise en place de structures immergées d'habitats artificiels, sous les pontons d'accostages des bateaux de plaisance du port de Rouen. L'enjeu est la réhabilitation, même modeste, de fonctions écologiques essentielles des écosystèmes aquatiques dégradés.**

Créée en 2003, la société Ecocean développe des solutions de restauration écologique en faveur des jeunes stades de vie des poissons et de la biodiversité associée. Avec des solutions éprouvées et fonctionnelles depuis maintenant 10 ans, Ecocean a pu aujourd'hui équiper plus de 53 ports à travers l'Europe et installer ainsi 5000 Biohut.

Le procédé Biohut® vise à réhabiliter la fonction de nurserie au sein de la zone portuaire, en protégeant les post-larves et les jeunes recrues de la prédation, leur permettant ainsi d'atteindre la « taille refuge » et de **contribuer efficacement à l'accroissement des populations de poissons adultes**. La définition d'une nurserie n'est pas seulement un endroit où l'on voit beaucoup de jeunes poissons. Il faut aussi que ceux-ci trouvent une nourriture adaptée, qu'ils y restent pour grandir pour enfin, au travers de corridors écologiques, rejoindre les populations adultes dans leur habitat naturel.



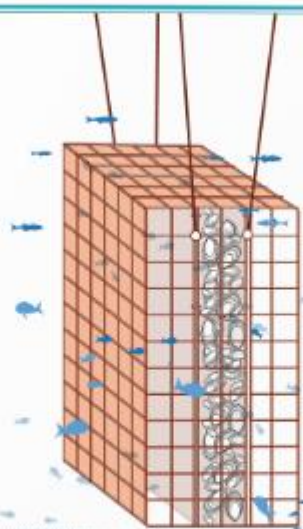
Grâce aux 20 Biohut sous ponton qui viennent d'être installées sur le port, les pontons redeviennent des refuges de biodiversité pour de nombreuses espèces aquatiques et permettent la transition des juvéniles vers l'extérieur du port. Ces habitats artificiels ont fait l'objet depuis 2012, de nombreux projets de validation à la fois technique et scientifique (mode de fixation, matériaux utilisés recyclables et recyclés, profondeurs des sites d'installation, logistique et moyens humains nécessaires...). Ainsi, l'efficacité écologique des Biohut a été étudiée et validée par l'Ifremer et le Centre de Recherche des Ecosystèmes Marins de l'Université de Perpignan, notamment par le biais de 3 thèses. Les Biohut sont des structures légères (une vingtaine de kg en moyenne), composées de différents compartiments formant un ensemble tridimensionnel complexe. Un des compartiments est rempli de substrat naturel (coquilles d'huîtres recyclées) créant un formidable support au développement de la faune et flore fixées mais présentant également de nombreuses cachettes favorables à l'installation d'invertébrés et de poissons benthiques et/ou cryptiques. Ce compartiment « substrat » est

entouré par un ou plusieurs compartiments vides, servant de zones anti-prédateurs grâce à un maillage adapté à la petite taille des juvéniles. C'est la combinaison de ces deux types de compartiments qui permet aux jeunes stades de grandir dans de bonnes conditions.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU BIOHUT®

UNE EXPERTISE INNOVANTE

Un audit des infrastructures portuaires permet de cibler les sites de pose les plus favorables.



ADAPTÉ AUX LARVES ET JUVÉNILES

Un module placé sous la surface de l'eau, composé d'un substrat naturel qui offre le gîte et le couvert à de nombreuses espèces aquatiques.

MODULABLE

Sa conception permet une mise en oeuvre rapide sur l'ensemble des zones artificialisées.

UN SERVICE CLÉ EN MAIN

Un service comprenant la pose, la dépose, les suivis, la communication et la maintenance des Biohut® durant la durée du projet.

ECONOMIE CIRCULAIRE

Notre matériel est 100% recyclé et recyclable, et de fabrication 100% française.

Source : <https://www.ecocean.fr/>

La société Ecocean aura une mission de suivi écologique sur plusieurs années. Si cette expérimentation apporte des résultats convaincants, des installations similaires pourraient ensuite être déployées sur d'autres sites artificiels de l'estuaire de la Seine. Ce projet s'inscrit d'ailleurs dans le projet REPERE (Référentiel partagE sur les Priorités de restauration des fonctionnalitEs des milieux estuaRiEns de la vallée de Seine-Aval), porté par la DREAL de Normandie, avec l'appui scientifique du GIP Seine Aval. Ce projet est également soutenu par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Cette expérimentation servira également de support pédagogique pour présenter au public cette expérimentation et les premiers résultats après 6 mois de mise en place pour la prochaine Armada qui se déroulera du 8 au 18 juin prochain.

CONTACT PRESSE

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05